



Les Cavaliers associés du Perche

Association adhérente à la fédération



Le 19 11 2013

ASSEMBLEE GENERALE mairie de La LANDE sur EURE.

Le samedi 14 décembre 2013 à 19h Assemblée générale

Ordre du jour

- Infos générales et compte rendu moral et d'activités par Daniel COOLS
- Compte rendu financier par Jean Michel QUINTRIC
- Vote pour le bilan moral et financier
- Élection du Bureau au tiers sortant
- Prévisions d'activités: Prospections, achats, sorties collectives
- Questions diverses
- Pot de l'amitié avec buffet

Membres sortants Cools Daniel se représente

Perret Marcel se représente si, il n'y a pas de candidat pour entrer au bureau.

En cas d'absence ou d'impossibilité de vous rendre à l'assemblée, ci- joint un < pouvoir>, une proposition d'accueil de manifestation, un appel à candidature, à remplir et à transmettre à un membre de l'association.

Afin d'organiser au mieux cette soirée, merci de confirmer votre présence et le nombre de vos accompagnateurs.

ADHESION 15 euros (règlement par chèque à l'ordre CAP)



Information assurance

Loi Avice 84-610

Art. 38. -

Les groupements sportifs sont tenus d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel.

A cet effet, les groupements sportifs doivent tenir à la disposition de leurs adhérents des formules de garantie susceptible de réparer les atteintes à l'intégrité physique du pratiquant.

Vous aurez la possibilité de souscrire ou de renouveler les Licences FFE 2014, assurance comprise, le soir de l'assemblée générale (elles seront saisies et imprimées sur places).

Adultes: 36 euros pour les personnes nées en 1995 et avant
Moins de 18 ans: 25 euros pour les personnes nées après 1995
R.C. propriétaires: 29 euros le 1 premier cheval
19 euros les suivants

Pensez à prendre vos numéros de SIRE pour la RCPE

Chèque à l'ordre **GRE28** à adresser à **J.M.QUINTRIC** La Villeneuve
28250 LA PUISAYE

Pour l'assurance Equiliberté non valable pour les compétitions

.Adhésion Equiliberté avec assurance Adulte 27€
.Adhésion Equiliberté avec assurance Junior 20€
R.C. propriétaires: 25 euros le 1 premier cheval
17 euros les suivants

Inscription et adhésion possible en ligne sur le site Equiliberté

Pour tous renseignements: Daniel COOLS Tel: 02 33 83 99 81
Marcel PERRET Tel: 02 37 37 63 35

Petit rappel

Le non renouvellement d'adhésion d'un membre peut être prononcé pour non participation aux activités de l'association pendant deux années consécutives. En accord avec l'ARTICLE 6.



Les Cavaliers associés du Perche

Association adhérente à la fédération



Pouvoir à nous retourner avant le 14 décembre 2013

Je soussigné:.....

Demeurant:.....

Téléphone:.....

donne pouvoir à un autre membre actif M ou Mme.....

Pour me représenter dans les votes et décisions qui seront prises lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 14 décembre 2013 à 19 h à la mairie de La LANDE sur EURE.

Le

Faire précéder la signature de:

bon pour pouvoir

Les "CAVALIERS ASSOCIES DU PERCHE"

Appel à candidature à nous retourner avant le 14 décembre 2013

Mademoiselle, Madame, Monsieur:.....

Demeurant:.....

Téléphone:.....

Présente sa candidature au bureau des « Cavaliers associés du perche »

Fait à.....le.....

Signature

Les "CAVALIERS ASSOCIES DU PERCHE"

Proposition pour manifestation en 2014

Je soussigné:.....

Demeurant.....

Téléphone:.....

Se propose pour **accueillir** ou **organiser** une manifestation au mois de..... à



Les Cavaliers associés du Perche

Association adhérente à la fédération



BULLETIN D'ADHESION 2014

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal

E mail:

Tél fixe :..... Tél portable.....

Je souhaite adhérer à l'association (Les Cavaliers Associés du Perche)

La cotisation annuelle est fixée à : 15 Euros /an (en chèque).

A l'ordre de: **Les Cavaliers Associés du Perche.**

Nombre de chevaux hébergés:,,,,,,Disciplines pratiquées:.....

La loi de 1984 relative aux associations de loisir oblige les associations à vérifier que chaque adhérent est assuré pour la pratique de l'équitation d'extérieur non sportive.

La participation aux activités des Cavaliers Associés du Perche exige que chaque membre soit assuré pour les risques encourus.(dommages causés à soi-même, aux tiers, aux chevaux où autres biens)

Je certifie être assuré pour la pratique de l'équitation extérieur par une assurance RC ou par une assurance spécifique cavaliers,

Assurance souscrite auprès de.....

Signature.....

J'autorise l'association à exploiter et publier les photographies sur lesquelles j'apparaîtrais

Ce bulletin est à retourner, accompagné de votre règlement au trésorier de l'association M. Jean-Michel QUINTRIC La Villeneuve - 28250 - LA PUISAYE.